

**REJOIGNEZ**  
L'ASSOCIATION AMICALE DES  
ANCIENS ÉLÈVES DU  
PRYTANÉE NATIONAL MILITAIRE

**UN LIEN ENTRE LES GÉNÉRATIONS ET UNE AIDE**  
AUX ÉLÈVES  
AUX ANCIENS  
AUX VIEUX MURS DU PRYTANÉE

# FONDÉE EN 1880, L'ASSOCIATION A POUR BUT:



- L'entraide entre les Brutions et leurs familles,
- La contribution au développement des activités éducatives du Prytanée au profit des élèves,
- La conservation, la protection et le rayonnement du patrimoine moral, historique et immatériel du Prytanée.

# L'ASSOC, LIEN PERMANENT ENTRE L'ÉCOLE ET LES ANCIENS.



- Une revue trimestrielle  
La Revue Prytanéenne

- Un site internet refondu



[prytanee.asso.fr](http://prytanee.asso.fr)



# COTISER, A QUOI ÇA SERT ?



## L'ENTRAIDE ENTRE LES BRUTIONS ET LEURS FAMILLES

- La Revue Prytanéenne, éditée par l'Assoc maintient le lien entre les Brutions de toutes générations et le Prytanée. Son coût n'est pas couvert par les cotisations.
- Pour favoriser l'indispensable solidarité intergénérationnelle, l'Assoc met à disposition du réseau brution, très étendu géographiquement et professionnellement, un site internet modernisé.
- Des groupes régionaux permettent de mettre en relation les Brutions résidant dans les différentes régions et/ou pays.
- L'Assoc organise régulièrement des réunions de cohésion, financées par les participants.

# COTISER, A QUOI ÇA SERT ?



## CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DU PRYTANÉE AU PROFIT DES ÉLÈVES

- L'Assoc soutient financièrement les activités éducatives et de loisirs des élèves.
- Elle aide au financement des voyages scolaires.
- Elle contribue aux activités de soutien scolaire des élèves.
- Elle aide à l'orientation des élèves en organise chaque année un « forum des métiers » qui invite de nombreux anciens à exposer et partager leur expérience et répondre aux questions des élèves
- Elle offre chaque année des ordinateurs à ceux des élèves dont la situation familiale et les efforts dans le travail le justifient.

# COTISER, A QUOI ÇA SERT ?



## LA CONSERVATION, LA PROTECTION ET LE RAYONNEMENT DU PATRIMOINE MORAL ET HISTORIQUE DU PRYTANÉE :

- Le Musée Brution au Bahut,
- Les lieux de mémoire de nos anciens au Prytanée et à la Flèche,
- L'Assoc doit financer le projet de numérisation de ses archives.

# COTISER, COMBIEN ÇA COÛTE ?



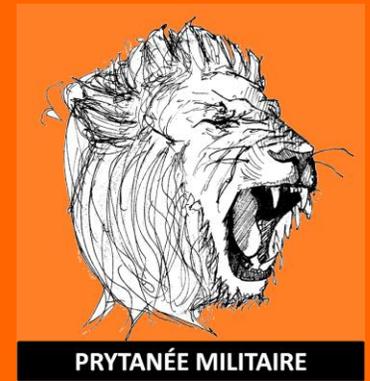
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018 (Susceptible d'être modifié en AG)	COTISATION (*)	ABONNEMENT REVUE (**)	TOTAL
<b>ANCIENS ÉLÈVES</b>	<b>50€</b>	<b>22€</b>	<b>72€</b>
<b>PARENTS D'ÉLÈVES, MEMBRES HONORAIRES, VEUVES ET VEUFS DE BRUTIONS DÉCÉDÉS</b>	<b>20€</b>	<b>22€</b>	<b>42€</b>
<b>TARIF RÉDUIT (étudiants, EOA, ESOA, Familles de + de 3 enfants à charge et toute autre personne à qui le Conseil d'Administration l'accorderait)</b>	<b>7€</b>	<b>22€</b>	<b>29€</b>

(\*) L'Assoc étant une association reconnue d'utilité publique, la cotisation fait bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % de son montant, et ne reviendra plus qu'à **17€** pour un ancien élève.

(\*\*) L'abonnement à la Revue pour un non adhérent est de 26€. Le prix public de la Revue est de 6,50€ le numéro.



# ADHÉRER À L'ASSOC



BRUTIONS,  
ANCIENS DU PRYTANÉE,  
PARENTS D'ÉLÈVES,  
AMIS DU PRYTANÉE

REJOIGNEZ L'ASSOCIATION DES ANCIENS DU PRYTANÉE